

ASSEMBLÉE NATIONALE

GESTION DES RISQUES CLIMATIQUES EN AGRICULTURE - (N° 4758)

AMENDEMENT

N ° CE1

présenté par

M. Bony, M. Bourgeaux, M. Jean-Claude Bouchet, Mme Meunier, M. Sermier, M. Vatin,
Mme Corneloup, M. Hetzel, Mme Porte, Mme Marianne Dubois et Mme Bazin-Malgras

ARTICLE 2

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.